A Solitude : une femme agresse son ex-ami à l'arme blanche et porte plainte pour viol

by Nasif Joomratty on 2010-08-23 00:53:00

C'est un véritable drame qui s'est produit dans l'après-midi de vendredi, à Cité CHA, Solitude. Jean Mark St Pierre, 29 ans, a été violemment agressé à coups de couteau à la gorge, par son ex-concubine, Jessica Emilien, 23 ans, vendredi après-midi, suite à une violente dispute.

La victime a été admise à l'hôpital Dr Jeetoo, où son état de santé est jugé critique, tandis que son présumé agresseur, Jessica Emilien, habitante de Cité Mère Teresa à Triolet, a été arrêtée par la police. C'est suite à des déclarations faites par Jean Mark St Pierre à la police sur son lit d'hôpital que Jessica Emilien a été arrêtée, tout comme Moustakim Aumeer, un ami de la victime.

La jeune femme a allégué qu'elle aurait agi sous l'emprise de la provocation et qu'elle aurait été agressée sexuellement.

Durant le week-end, Jessica Emilien a été examinée par le médecin de la police. Elle a été maintenue en détention policière au poste de Trou-aux-Biches, jusqu'à sa comparution devant le tribunal de Pamplemousses, sous une charge provisoire d'agression. L'enquête est menée par l'inspecteur Fowdar de la Criminal Investigation Division (CID) de Trou-aux-Biches, sous la supervision de l'ASP Manaram.

Du côté de la police, on apprend que dans un premier temps c'est Jessica Emilien qui a consigné une déposition alléguant qu'elle a été violée par Jean Mark St Pierre et le dénommé Mohammad Moustakim Aumeer, qui est aussi le propriétaire de l'appartement où elle s'était rendue.

La police doute fort de la crédibilité de cette déclaration. Confrontée à un exercice d'interrogatoire au bureau de la CID de Trou-aux-Biches, Jessica a affirmé s'être rendue à l'appartement de Moustakim Aumeer à la demande de Jean Mark St Pierre. Après avoir passé un bon moment, bien arrosé, Moustakim et Jessica ont eu des relations sexuelles, alors que Jean Mark était parti à la boutique pour acheter des gâteaux pour les enfants, qui regardaient la télé.

A son retour, Jean Mark a remarqué que l'appartement était fermé à clé. Dans sa déposition, il a déclaré que cela l'a rendu furieux et après quelques minutes, Jessica a ouvert la porte, alors qu'elle se trouvait dans un état "bizarre", avec les cheveux ébouriffés et les vêtements chiffonnés. Face à la demande d'explication de Jean Mark, Jessica aurait fini par l'avouer qu'elle a eu des relations sexuelles avec Moustakim. Jean Mark a fait part de son intention d'appeler Kennedy Sabe, le compagnon de Jessica, pour les dénoncer. Alors que la tension montait, Jessica a saisi un couteau de cuisine, et a infligé à Jean Mark St Pierre un violent coup à la gorge.

Les deux enfants de la suspecte principale, Jessica Emilien, avancent eux une toute autre version des faits. Visiblement traumatisée par cette affaire, Adriana, l'aînée âgée de 6 ans, a affirmé que "Gros garçon la ine étrangler mo papi. Après garçon la, ine ale pran ene couteau dan la cuisine in pique so la gorge. Sakene son tour, gros garçon la ek so camarade ine monte lor mami. Mwa ek mo frère ti pé plorer, akoz nu ti gagn peur."

Selon Marie Danielle Berceuse, 38 ans, la tante de Jessica, elle aurait reçu un appel de sa nièce, vendredi vers 17h30, qui lui disait, "Ma tante vine sape mwa". Danielle Berceuse avance que par la suite, c'était au tour d'Adriana d'appeler. "Ma tante Nathalie vin sape nu la vie. Ene misié ine pran couto ine pique dans lagorz mo papi." La tante nous raconte que suite à cela, elle a alerté la police. Danielle Berceuse affirme qu'elle s'est rendue à la Cité CHA, suivant les explications d'Adriana au téléphone. "Kan mo arrive devant la porte, Jessica ine dir mwa missier la (Moustakim Aumeer) ine viol li", nous a confié Danielle. Cette dernière avance qu'Adriana l'a déclaré que "Line viol mo mami devant mwa ma tante Nathalie." Les limiers de la CID de Trou-aux-Biches mènent l'enquête sur cette affaire.